

Aujourd'hui à Cagnes METEO FRANCE

 14° 8 heures	 17° 14 heures	 17° 17 heures
--	---	---

Comment nous joindre

Rédaction : 8, place De-Gaulle, 06800 Cagnes-sur-Mer.
Tél. 04.92.13.85.10. Fax 04.92.13.85.19.
e-mail: cagnes-sur-mer@nicematin.fr
Abonnements : Tél. 0.800.06.63.20 - serviceclients@nicematin.fr
Publicité-Eurosud :
Tél. 04.92.13.85.10 - 04.93.18.08.08. Fax 04.92.13.85.19.



Plus d'infos sur notre site
nicematin.com

La Roque : les "anti-décharge" n'ont pas dit leur dernier mot



Douze millions de tonnes de déchets inertes vont être stockés dans le « trou » de l'ex-carrière Spada. (Photo Loïc Temporelli)

La décharge de matériaux inertes se fera bien sur le site de la carrière Spada à Roquefort-les-Pins en limite de Villeneuve-Loubet. « L'arrêté sera pris sous un mois » et « aucun apport de l'étranger ne sera toléré (déchets inertes en provenance de l'Italie ou de Monaco, NDLR). Pas un mot de plus. Le préfet des Alpes-Maritimes, Francis Lamy, s'en tiendra à cette déclaration faite lors des travaux de lancement du giratoire destiné à relier la RD 6202 bis à l'A8 (lire notre édition d'hier). Qu'en est-il des détails des garanties « promises » pour réguler la circulation des camions ? Quid des déchets du Var : iront, iront pas à la Roque ? La préfecture indiquait hier que Francis Lamy ne répondrait à ces questions que lorsqu'il aura officiellement pris l'arrêté.

C'est un coup de massue pour les élus des communes concernées, (lire par ailleurs), mais aussi une sacrée douche froide pour les habitants de Roquefort, Biot, Valbonne et surtout pour les Villenuevois, encore « traumatisés » par La Glacière.

« Condamnés à perpétuité »

Et la « grogne est énorme », affirme ce résident du Val d'Azur, à quelques encablures de la carrière Spada. « Comment peut-on envisager un projet de décharge dans une zone habitée et qui s'est développée à ce point-là ? Avec des écoles, une crèche, un collège. Et des activités... Ça nous fait hurler », soutient ce père de famille qui ajoute : « Comment peut-on envisager de

laisser nos enfants dans cet environnement ? Près d'une décharge qui va générer des poussières dans l'air. Et avec toute la dangerosité que va engendrer la circulation des camions ? » Un autre riverain de la future décharge constate : « Quand un camion va perdre un peu de son contenu sur la route, celui de derrière va rouler dessus et toutes les particules vont se retrouver dans l'air. Cette pollution atmosphérique n'est pas tolérable ». Une pétition circule depuis cinq jours. Elle a déjà recueilli près de 700 signatures au collège Nikkl de Saint Phalle et encore plus de 200 sur la seule résidence du Val d'Azur. Le père de famille ajoute : « Nous sommes mobilisés et mobilisables pour toutes sortes d'actions qui se mettront en place pour dire non à cette décharge. » Et des actions, il va y en avoir pro-

met Serge Jover. « Le combat est loin d'être terminé même si la décision est prise », affirme le président de l'ADEV et responsable de la Coordination « 7 millions de déchets, basta ! ». « Qu'avons-nous fait à Villeneuve-Loubet et à Roquefort-les-Pins pour être condamnés à perpétuité ? », lance encore le militant associatif. Serge Jover ne baisse pas les bras : « Ce projet n'est qu'un projet de stockage sans aucune revalorisation. Ce qui est contraire au Grenelle. De plus, autoriser cette décharge avec le réseau routier actuel, c'est condamner à mort des innocents ». L'association, qui se revendique apolitique, appelle toujours « au boycott de la liste UMP aux Régionales si ce projet est maintenu ».

STÉPHANIE GASIGLIA
sgasiglia@nicematin.fr

Richard Camou : "C'est une erreur !"

Richard Camou, maire de Villeneuve-Loubet et vice-président de la Casa
Votre réaction ?

J'apprends qu'à l'occasion d'une inauguration de travaux, il annonce qu'il va signer l'arrêté qui indique que la carrière Spada de La Roque va devenir une décharge du BTP. Je constate juste qu'il a pris sa décision contre tous les avis négatifs. Car il n'y a pas eu un seul avis positif dans les communes concernées que ce soit les élus ou la population ou la Casa. Pourquoi cette décision alors ? Monsieur le préfet a fait jouer l'intérêt général. Et il a considéré que cette carrière était le seul endroit dans les Alpes-Maritimes pour stocker tous les déchets du bâtiment sur une génération. Très bien. J'en conclus en tout cas que quand on demande un avis cela ne sert à rien, même pas à ouvrir le débat puisqu'il n'y a aucun moment où il y a eu un débat sur ce projet de décharge. Votre sentiment ? Tout d'abord qu'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir pour que la Grenelle de l'Environnement quitte Paris pour arriver sur la Côte ! Je suis désolé pour les générations futures. J'ai beaucoup d'amertume. Le projet semble être édulcoré... On nous a sorti un dossier pour nous faire peur avec l'Italie et Monaco... pour qu'on accepte la version light de la décharge. En plus le préfet parle de commission de surveillance. On a vu ce que ça a donné pour La Glacière. Je leur souhaite bien du plaisir. En plus on repousse de 20 ans la mise en place d'une activité génératrice d'emploi. Que pensez-vous de l'appel au boycott des listes UMP aux Régionales ? Il ne faut pas faire d'amalgame. La décharge n'est pas une décision de parti. Je ne m'associe pas à ces propos. Le préfet nous met devant le fait accompli c'est légal. Je respecte la décision du préfet. Chacun dans la vie peut commettre des erreurs. Et là il en commet une.

A chaud

- LIONNEL LUCA, DÉPUTÉ ET VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL :
Votre réaction à la décision du préfet ?



La messe était dite dès le départ. L'avis des communes n'est que consultatif, mais pas décisionnaire. On peut peut-être le regretter, mais c'est comme ça. Sur la base des déclarations publiques du préfet, on élimine déjà les déchets de l'Italie et de Monaco. Encore un effort et on élimine le Var ! Ça devient acceptable comme ça ? Non. Ce qui était inacceptable devient juste supportable. Reste à limiter les nuisances en terme de quantité, de tonnage. Et de s'assurer des matériaux qui vont entrer sur le site. Contrôler ces déchets pour éviter les mauvaises surprises. Je propose que les contrôles ne soient pas du simple fait des pouvoirs publics mais qu'ils incluent les communes concernées. Par quel biais ?

Peut-être par le biais d'une commission incluant des employés, des associations, des administratifs... Le préfet promet de contrôler le trafic des camions, c'est possible ? C'est possible, si on le veut. Et nous serons très vigilants. Mais en même temps, ce n'est pas une nouveauté les camions sur cette route vers la carrière. Quelle assurance que des déchets inertes on ne glissera pas vers une décharge de déchets ménagers comme pour La Glacière ? C'est ça le syndrome de la Glacière ! Et c'est ça la vraie interrogation. Il faudra avoir toutes les assurances que jamais le site ne changera son orientation. Il faudra être extrêmement ferme sur ce point. C'est la seule bonne remarque qui légitime un engagement très fort de la part de certains.

JEAN LEONETTI, DÉPUTÉ-MAIRE D'ANTIBES, PRÉSIDENT DE LA CASA :
« Le projet original, présenté tout ficelé, nous a paru brutal et démesuré. On ne

peut pas nous accuser de négliger l'intérêt général pour préserver nos petits intérêts, ce serait démagogique ! Un exemple : nous avons modernisé l'usine d'incinération d'Antibes alors qu'à l'époque, la préfecture et le conseil général nous conseillaient d'ouvrir une décharge supplémentaire. On a parfois raison d'avoir raison trop tôt... Cela dit, j'ai eu ce soir (hier, NDLR) Eric Ciotti et le sous-préfet. Ils m'ont assuré que nos remarques, consignées dans une motion, seraient prises en compte - notamment en matière de sécurisation du site. Les chantiers propres seront encouragés. Nous devons nous rencontrer pour en discuter. « Je suis convaincu que si tout le monde se met autour d'une table, on saura trouver des solutions. »



Lire aussi en pages départementales les réactions du président du Conseil général, Eric Ciotti, et du président de la CCI, Dominique Esteve.